

**Il y a une rue Artsakh à Glendale,
Californie et Marlène Mourier
mairie de Bourg-Les-Valence aime
l'Artsakh**

Marlène Mourier : « Nous voulons voir des ouvertures ds les propos d'Emmanuel Macron sur l'Artsakh »

Marlène Mourier, maire de Bourg-lès-Valence, prend acte avec une relative satisfaction des positions éclaircies par le Président Macron ce 5 février, lors du traditionnel dîner annuel du Conseil de Coordination des organisations Arméniennes de France (CCAF).

« La décision annoncée par le Président Macron du 24 avril une journée nationale de commémoration du génocide arménien va dans le bon sens » a déclaré la vice-présidente du Cercle d'Amitié France-Artsakh qui indique que beaucoup de ses concitoyens restent cependant dans l'attente d'une « véritable loi de pénalisation du négationnisme à l'encontre de ce génocide, particulièrement virulent sur notre territoire ».

Sur la question de la République d'Artsakh (Haut-Karabagh), Marlène Mourier apprécie la clarification apportée par le Président de la République lorsqu'il affirme sans ambiguïté que *« la France ne fournit pas et ne fournira pas d'armes et de munitions susceptibles d'être utilisées par l'Azerbaïdjan contre le Haut-Karabagh ».*

« C'est un point sur lequel nous serons particulièrement vigilants » a expliqué la maire de Bourg-lès-Valence « car il y a va de la stabilité de la région comme de la réputation de notre pays ».

Revenant sur les remarques faites Emmanuel Macron sur les Chartes d'Amitié et le nécessaire contrôle de légalité auquel elles doivent se soumettre, Marlène Mourier s'est félicitée *« des ouvertures que le Président a laissé entrevoir en matière de coopération humanitaire ou éducative qui n'engagent pas les fonds publics »* tout en s'interrogeant sur la raison *« des fièvres de légalisme de l'exécutif français concernant la République d'Artsakh comparés aux traitements plus latitudinaires dont bénéficient d'autres entités étatiques ne bénéficiant pas de la reconnaissance internationale ».*

« Il y a un certain ostracisme politique envers les Artsakhiotes, d'autant moins justifié que c'est une population menacée dans son existence. On ne me fera pas croire que les engagements personnels de maires français destinés à apporter un peu de soutien humanitaire à cette population mettent en danger les positions diplomatiques de la France » a précisé Marlène Mourier.

Marlène Mourier a signé une Charte d'Amitié avec le maire de Chouchi en Artsakh. Elle est depuis lors la cible d'attaque politique de la part de la dictature d'Azerbaïdjan et la charte signée fait l'objet d'un recours préfectoral devant le tribunal administratif.

